

Jean-Paul LECOQ
Député de Seine-Maritime
55 rue de la République
76700 Harfleur

Jean-paul.lecoq@assemblee-nationale.fr

LIA
Monsieur Jérôme LEGER-Directeur
31 route de la chênaie Grand Hameau
– BP 20018
76930 Octeville sur Mer

Harfleur, le 24 mai 2024.

Objet : Ligne bus Rouelles

Monsieur le Directeur,

J'ai été informé par le Conseil consultatif de la commune associée de Rouelles, ainsi que par la Ligue Havraise, de la décision prise, visiblement de manière unilatérale et sans concertation préalable avec les principaux intéressés, de la suppression de la ligne de bus spécifique utilisée par les travailleurs handicapés des ESAT de la Porte Océane Rouelles et de la Lézard à Harfleur sur ma circonscription, à compter du 1er juillet.

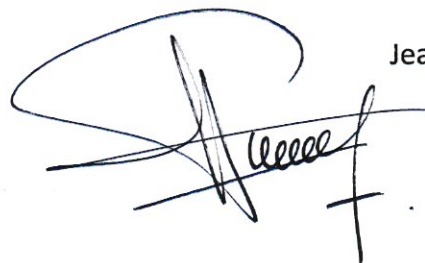
Cette décision incompréhensible vient sévèrement porter atteinte à la mobilité d'une centaine de travailleurs handicapés dont une partie sont déjà confrontés à des difficultés motrices, voire les exposer à un risque d'accidentologie. Au regard des éléments exposés par mes interlocuteurs, le recours aux lignes classiques du réseau n'apparaît pas adapté pour répondre aux besoins des intéressés.

Je m'inquiète de cette situation.

Aussi, je vous remercie de bien vouloir m'indiquer les raisons qui conduisent à cette décision et si celle-ci relève uniquement de LIA ou d'un accord préalable, voire d'une demande de la Communauté Urbaine. Et, dans cette dernière hypothèse, je souhaiterais connaître de qui elle émane ainsi que les raisons pour lesquelles ni les élus Rouellais ni le gestionnaire des deux ESAT ne furent associés en amont.

Enfin, mieux encore et en réponse aux saisines de la Ligue Havraise et du Conseil consultatif de la commune associée de Rouelles, je souhaiterais que soit remise en cause cette décision par le maintien en l'état du service spécifique concerné.

Persuadé de pouvoir compter sur votre diligence, je vous prie de croire, Monsieur le Directeur, en l'expression de mes sincères salutations.



Jean Paul LECOQ